

**Débat Thématique: Développement économique et emploi à Nantes :
tendances, évolutions et perspectives ».**

Groupe communiste – Robin Salecroix

Madame le maire, chers collègues

En premier lieu, permettez-moi de me féliciter, au nom du groupe des élu-e-s Communistes et Républicains de la tenue de ce débat. Lors de la campagne des élections municipales, nous proposons la tenue d'une Conférence annuelle de l'emploi à Nantes, rassemblant des représentants des salariés, des associations, des élu-e-s, des représentants des employeurs, ceux du système bancaire et financier, de l'Etat, de la Région et du Département afin d'élaborer un diagnostic, des préconisations de développement économique, social de maintien et créations d'emplois. Une première avancée est faite avec le Pacte Métropolitain pour l'Emploi, notre débat d'aujourd'hui peut amplifier la démarche.

Pour revenir à notre sujet, il est difficile, voire risqué, d'analyser le développement économique et l'emploi d'un territoire, hors contexte national. De ce point de vue, parce que son intervention dans le domaine économique est importante, une expertise utile nécessite de mesurer l'impact des politiques publiques mises en œuvre par l'Etat.

Evidemment, dans la période, le mouvement social nous rappelle au débat sur les règles qui fondent notre pacte social. Les 1,3 millions de salariés mobilisés mardi dernier, le passage en force au parlement, les charges anti CGT coordonnées du

gouvernement et du MEDEF illustrent plus que jamais la fébrilité de l'exécutif aujourd'hui minoritaire dans le pays.

Au fond, la question est de savoir si le code du travail est un outil au service du dumping social, ou un texte de loi qui protège les salariés. Visiblement, les salariés optent pour la seconde appréciation alors que les outils de flexibilité existent déjà avec les CDD, l'intérim, l'extension du travail du dimanche...avec ce projet de loi travail, l'impact sur l'emploi risque donc d'être faible, voire quasi nul. Les salariés, les entrepreneurs n'ont pas besoin d'une énième loi de régression, ils ont besoin que leurs carnets de commande se remplissent.

Autre indicateur de l'efficacité des politiques publiques de l'Etat : les créations d'emplois. Force est de constater que le Crédit Impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE), qui a accordé 40 milliards d'€ aux entreprises sans la moindre contre partie, comme le Crédit Impôt Recherche (CIR), n'ont pas permis de répondre à cet objectif.

Alors que M. GATAZ portait en slogan au revers de sa veste la création d'un millions d'emplois, la courbe du chômage n'a cessé depuis un an de croître. Pire encore, l'exemple d'Impérial Tobacco Carquefou, qui a perçu 1,3 millions d'€ et supprimé 320 emplois, atteste de l'incurie du dispositif.

Quant à la baisse des dotations aux collectivités, elle impacte directement l'emploi par la baisse tendancielle des investissements, par les réductions d'emplois directs.

Au plan national, c'est 12 milliards de recul qui touchent principalement des emplois du BTP.

Ces quelques éléments permettent de mesurer qu'une politique d'austérité ne peut répondre au défi de la croissance durable, au développement économique, social et à l'emploi. De surcroît, elle vient pénaliser les efforts déployés par les collectivités.

Dans ce contexte, l'enjeu pour l'avenir de notre ville et de sa périphérie réside dans le type de développement que nous voulons, le type d'emplois.

Ville de paradoxes, Nantes concentre dynamisme et fragilité : désindustrialisation, revenu médian supérieur à la moyenne et nombre de précaires importants, avec une paupérisation des habitants des logements sociaux.

Après l'affaiblissement ou la fermeture des grandes unités de production de ces trente dernières années, la crise a provoqué à nouveau de graves difficultés pour l'emploi et les activités industrielles : MHS, Tereos, Goss, Alcatel, Mital....sont les trop nombreux exemples que nous connaissons.

Si nous voulons maintenir les emplois tertiaires, de notre point de vue, l'avenir de Nantes et de sa périphérie passe par la ré-industrialisation, c'est une priorité.

Cela passe par des infrastructures et des transports renforcés et adaptés à une ambition économique, industrielle et sociale. Le Grand Port Maritime, le réseau ferré, l'Aéroport du Grand Ouest, sont autant d'atouts pour le développement économique et social de notre ville.

De la formation à l'emploi en passant par la recherche, une politique cohérente doit s'appuyer sur nos filières stratégiques, notamment industrielles. L'IRT Jules Verne, tout comme le soutien financier doublé à l'enseignement supérieur et à la recherche, sont des atouts pour déployer nos ambitions dans ce domaine.

Parce que l'économie coopérative, sociale et solidaire est un véritable gisement d'emplois sur le territoire, nous devons continuer à valoriser ces pratiques novatrices.

Plusieurs centaines d'entreprises sont soutenues chaque année par Nantes Métropole. La mise en place d'une charte Métropolitaine, permettant de mieux coordonner la conditionnalité des aides et le contrôle des fonds publics par les collectivités locales et l'État, en vue de favoriser l'emploi de qualité et la responsabilité environnementale serait également un atout du développement.

Ces quelques éléments portés au débat nous semblent de nature à mettre notre ville dans une dynamique d'avenir, qui réponde à la fois aux enjeux de développement, aux besoins d'une croissance durable et à l'emploi.

Merci de votre attention.